



Légende

— Parcellaire (PCN 2013)

Quartiers du PAP "Quartiers existants"

QE HAB-1 Quartier existant "HAB-1"

QE ECO-c1 Quartier existant "ECO-c1"

QE ECO-n Quartier existant "ECO-n"

QE REC-1 Quartier existant "REC-1"

Informations à titre indicatif et non exhaustif

▨ Bâtiments existants (PCN 2013)

▭ Bâtiments existants (BD-L-TC 2008)

----- Périmètre d'agglomération

— Cours d'eau (selon BD-L-TC 2006)

- - - - - Courbes de niveaux

▭ PAP NQ et ZAD (Nouveau Quartier et Zone d'aménagement différé)

PROJET D'AMENAGEMENT PARTICULIER "QUARTIER EXISTANT"

Modification conformément à la "Loi du 3 mars 2017 dite « OMNIBUS » portant modification de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain"

▭ Délimitation de la modification ponctuelle du PAP "Quartier Existant"

COncEpt COncil COmmunication

en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à r.l.
3, bd. de l'Alzette
L-1124 Luxembourg
Tel.: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@co3.lu

Maître d'ouvrage: Administration communale de Wiltz

Projet: Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Particulier "Quartier Existant" - Wiltz

Objet: Extrait du PAP "Quartier Existant" modifié - "Heidert - Kiell" Wiltz

Modifications	de	Date	Ind.

Echelle : 1 / 2.500 Plan n°: 1707_04_IV

Indice : Date : 10.03.2020

Elaboré : C. Rabe Contrôlé : C. Rabe Validé : U. Truffer

PCN 2013 - ORIGINE CADASTRE; DROITS RESERVE A LETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
BD-L-TC 2006 - ORIGINE CADASTRE; DROITS RESERVE A LETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
BD-L-ORTHO 2016 - ORIGINE CADASTRE; DROITS RESERVE A LETAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
Ref. n°:	
Avis de la Cellule d'Évaluation	—
Vote du Conseil Communal	—
Approbation du Ministre ayant l'aménagement communal et le développement urbain dans ses attributions	—

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement sous quelque forme que ce soit (photocopie, calque, ou tout autre procédé) sans l'autorisation de l'auteur.